

1721275	INFLUENZA AVIAIRE: MESURES D'APPLICATION DANS LA ZONE DE PROTECTION BOCHOLT	
<u>Objectif</u> Ce document décrit la zone de protection (3 km) délimitée autour de la contamination par la grippe aviaire hautement pathogène de type H5 chez un négociant d'oiseaux à Bocholt et les mesures qui s'appliquent dans cette zone.	<u>Version</u> date: 07.01.2022 numéro de version: 1 référence: 1721275 v1	
<u>Annexes à ce document</u> 1. Délimitation de la zone de protection Bocholt 2. Inventaire	<u>Matériel de référence</u> - Règlement 2020/687 - AR du 5 mai 2008	<u>Destinataires</u> Tous

Délimitation

La délimitation de la zone de protection Bocholt est reprise en annexe 1.

Mesures

Les mesures décrites dans le document 1717141 « Influenza aviaire: mesures dans une zone de protection » sont d'application dans la zone de protection Bocholt. Ce document est disponible sur les pages internet de l'AFSCA: <http://www.favv.be/professionnels/productionanimale/santeanimale/grippeaviaire/mesures.asp>.

Dérogations

À partir du 12.01.2022, les œufs à couvrir peuvent être transférés dans les conditions prévues par la procédure 1718531 vers un couvoir pour y être couvés dans des conditions contrôlées.

À partir du 12.01.2022, les œufs à couvrir peuvent être transférés dans les conditions prévues par la procédure 1663873 vers une casserole d'œufs pour y être transformés dans des conditions contrôlées.

Application

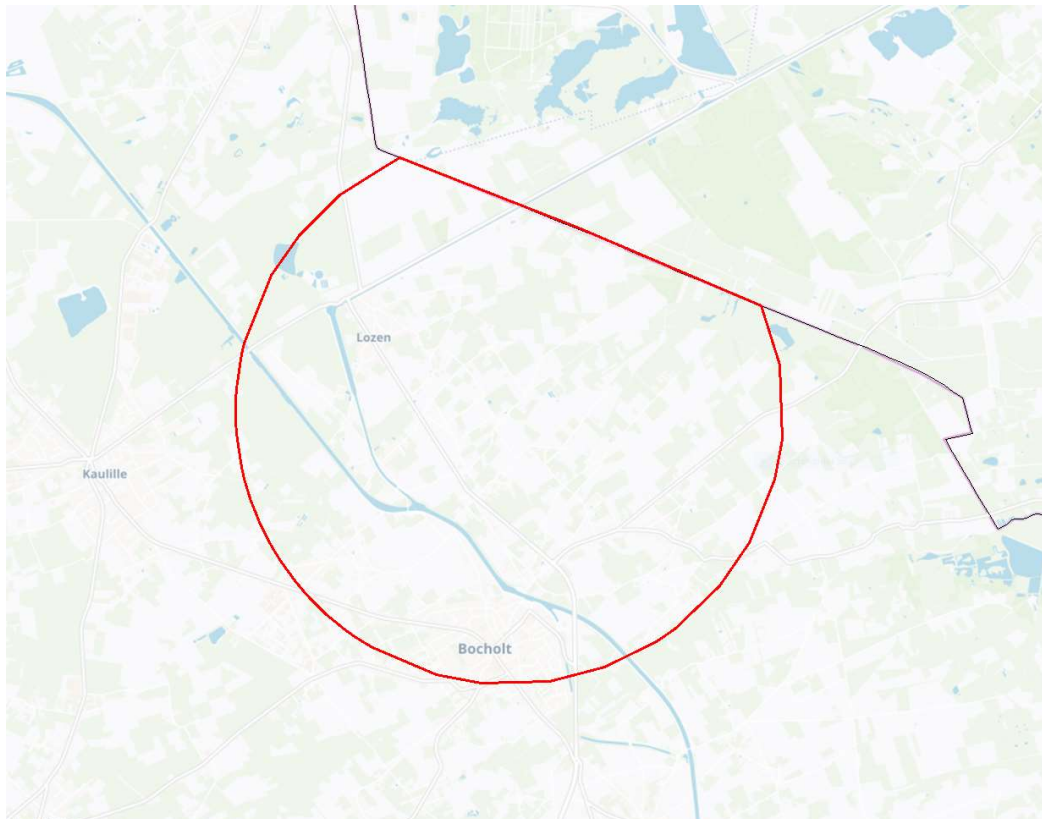
Cette instruction s'applique pour une durée indéterminée à partir du 07.01.2022.

annexe 1

DELIMITATION DE LA ZONE DE PROTECTION BOCHOLT

La zone de protection Bocholt comprend des parties de la commune de Bocholt.

Une carte détaillée et zoomable de la zone est disponible sur les pages internet de l'AFSCA:
<http://www.favv.be/professionnels/productionanimale/santeanimale/grippeaviaire/mesures.asp>.



annexe 2 INVENTAIRE

INFLUENZA AVIAIRE – INVENTAIRE DES VOLAILLES – ZONE DE PROTECTION

A COMPLETER PAR L'EMPLOYÉ DE LA COMMUNE QUI A PRIS RÉCEPTION DE L'INVENTAIRE COMPLETE PAR LE RESPONSABLE

nom date n° de suite

A COMPLETER PAR LE DETENTEUR

1. DONNEES D'EXPLOITATION OU L'ELEVAGE

nom et pré-nom téléphone
 adresse
 e-mail

2. INVENTAIRE

espèce avicole détenues	nombre	type d'activités (indiquer) : ornement, consommation personnelle, ferme pédagogique, ...
poules		
canards		
oies		
dindes		
pintades		
perdrix		
faisans		
cailles		
ratites		
pigeons		
autres (préciser) :		
total		

Fait le à à h.

Signature du responsable